CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHARLEVOIX
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SIMÉON

À une séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Siméon, tenue lundi le quatrième (4e) jour du mois de mai 2026 à 18h30 au 225 de la rue Saint-Léon à Saint-Siméon.

Sont présents : mesdames Joannie Bouchard et Martine Tremblay, ainsi que messieurs Nicolas Harvey, Boris Saint-Jean Petterson, Dany Tremblay et Michel Kowalew sous la présidence de monsieur Gilles Harvey, maire.

Assiste également à la séance, madame la directrice générale, Josyanne Gauthier ainsi que madame la greffière-trésorière, Chantal Lamarre.

Une première période de questions réservée au public débute à 18h30 et prend fin à 18h30, il n'y a pas eu de question de la part du public.

Rés # 26-05-01 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Tous les membres du conseil municipal ayant pris connaissance de l'ordre du jour suggéré par madame Josyanne Gauthier, directrice générale et modifié par madame Joannie Bouchard pour l'ajout du point 7.3 Appui à la Clinique vétérinaire mobile, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'en faire l'adoption.

Rés # 26-05-02 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 7 AVRIL 2026

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 7 avril 2026, et ce, avec dispense de lecture ; une copie dûment conforme ayant été remise à tous les membres du conseil dans les délais prescrits par le Code municipal du Québec.

Rés # 26-05-03 COMPTES

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers que ce conseil approuve les comptes de la Municipalité de Saint-Siméon, ci-après présentés et autorise la directrice générale / greffière-trésorière, madame Josyanne Gauthier à en faire le paiement :

- C2610225 à C2610233, L2600049 à L2600077 et P2600149 à P2600183	794 482,50 $
- Salaires et rémunérations des employés et des élus	57 182,51 $
- Frais de déplacement	1396,56 $
TOTAL	**852 938.98 $**

NOTE Dépôt de la démission de madame Martine Tremblay, conseillère représentant le District #1. Cette démission prendra effet le 2 juin 2026.

Rés# 26-05-04 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 316 – ABROGEANT LE RÈG. 269 - CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS MUNICIPAUX**

Sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le « *Règlement numéro 316 – abrogeant le Règ. 269 - Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux* ».

Rés# 26-05-05 **ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 317 – ABROGEANT LE RÈG. 306 RELATIF À LA DÉLÉGATION DE CERTAINS POUVOIRS EN MATIÈRE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le « *Règlement numéro 317 – abrogeant le Règ. 306 relatif à la délégation de certains pouvoirs en matière de gestion des ressources humaines* ».

Rés# 26-05-06 **EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher monsieur Jordan Fillion Desjardins pour la période estivale soit du 22 juin au 28 août 2026.

Rés# 26-05-07 **PRIX REÇUS POUR LA FOURNITURE DE MATÉRIAUX GRANULAIRES POUR L'ANNÉE 2026**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon a procédé à des demandes de prix pour la fourniture de matériaux granulaires pour l'année 2024 auprès des entreprises suivantes :

- Aurel Harvey & fils inc.;
- Béton Dallaire Entrepreneur inc. ;
- Excavation Pascal Lavoie;
- Fernand Harvey & fils inc.;
- Jocelyn Harvey Entrepreneur inc.;
- Morneau & Tremblay inc. .

POUR CES MOTIFS, sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'embauche de l'entreprise ayant soumis le prix le plus bas pour chacun des matériaux granulaires lorsque nous en aurons besoin.

Cette résolution ne s'applique pas lors de procédures d'appel d'offres.

PRIX REÇUS
MATÉRIAUX GRANULAIRES pour 2026

MATÉRIEL	**Aurel Harvey**	**Béton Dallaire**	**Pascal Lavoie**	**Fernand Harvey**	**Jocelyn Harvey**	**Morneau Tremblay**
$0^{3/4}$ sablière	**12,50$/t.m.**	- $/t.m.	14,75$/t.m.	13,50$/t.m.	- $/t.m.	14,00$/t.m.
$0^{3/4}$ net pur	**19,00$/t.m.**	- $/t.m.	24,00$/t.m.	19,75$/t.m.	- $/t.m.	19,50$/t.m.
Gravier $0^{3/4}$	15,00$/t.m.	- $/t.m.	17,25$/t.m.	**13,50$/t.m.**	- $/t.m.	18,50$/t.m.
Poussière de pierre bleue	30,00$/t.m.	- $/t.m.	19,00$/t.m.	30,50$/t.m.	- $/t.m.	**18,50$/t.m.**
Sable MG-112	7,00$/t.m.	- $/t.m.	17,25$/t.m.	17,00$/t.m.	- $/t.m.	**6,00$/t.m.**
Terre à gazon tamisée	40,00$/m.c.	- $/m.c.	**24,75$/m.c.**	25,75$/m.c.	- $/m.c.	27,00$/t.m.
Sable à compaction	7,00$/t.m.	- $/t.m.	**5,25$/t.m.**	8,50$/t.m.	- $/t.m.	6,00$/t.m.

Rés# 26-05-08 **INVITATION À UNE RENCONTRE D'ÉCHANGE – ENTRETIEN HIVERNAL**

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon reconnaît avoir fait face à certains défis lors de la période hivernale en ce qui a trait à la gestion de l'entretien des rues et des trottoirs pour l'enlèvement de la neige;

ATTENDU QUE sur le territoire de la Municipalité de Saint-Siméon quatre (4) entrepreneurs œuvrent dans la gestion de l'entretien des rues et des trottoirs pour l'enlèvement de la neige, à savoir :

- Déneigement Claude Tremblay;
- Excavation Pascal Lavoie;
- Fernand Harvey et Fils inc;
- Morneau Tremblay Construction Excavation.

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon veut recevoir l'avis des entrepreneurs de la municipalité quant aux solutions que ces derniers proposent afin d'assurer un service plus efficace et efficient aux citoyennes et citoyens;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon invitera les entrepreneurs à une rencontre à l'Hôtel de ville;

POUR CES MOTIFS Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à l'organisation et la tenue d'une telle rencontre, de noter tous les avis et autres conseils partagés par les entrepreneurs dans un processus d'amélioration continue des services offerts à la population de Saint-Siméon.

NOTE **DÉPÔT DU CALENDRIER DES TRAVAUX PUBLICS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE**

Rés# 26-05-09 **DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE « 26-01 »**

ATTENDU QUE la recommandation de notre Comité consultatif d'urbanisme (CCU) le 21 avril 2026;

POUR CE MOTIF sur proposition de monsieur Dany Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers de de recommander au conseil municipal d'accepter la demande de dérogation mineure « 26-01 » aux fins de :

- réputer conforme la marge de recul avant existante de 4,36 mètres, et ce malgré les dispositions du Règlement de zonage no 196, chapitre 27, article 2.1.2, lesquelles prescrivent une marge de recul avant minimale de 30 mètres pour les propriétés situées dans un corridor routier de type CR1 de la route 138.

Rés# 26-05-10 **APPUI DOMAINE MCLAREN POUR DEMANDE DE MODIFICATION DE LA VOCATION AGRICOLE À LA CPTAQ**

ATTENDU QUE le Domaine Mclaren Inc. souhaite développer une offre pour célébrer des mariages à la Chapelle McLaren située à Port-au-Persil;

ATTENDU QUE la propriété où est située la Chapelle McLaren est en zone agricole;

ATTENDU QUE pour permettre le développement de l'offre du Domaine McLaren Inc., une modification de zonage est nécessaire;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Siméon considère que l'offre de développement du Domaine McLaren Inc. constitut un atout pour le développement économique et touristique de sa région ;

POUR CES MOTIFS sur proposition de madame Martine Tremblay, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande d'autorisation pour modifier la vocation agricole de la propriété à la Commission de la protection du territoire agricole (CPTAQ).

c.c. : monsieur Patrick Boult, président Domaine McLaren Inc.

Rés# 26-05-11 APPUI POUR LA CLINIQUE VÉTÉRINAIRE MOBILE

ATTENDU QUE la Clinique vétérinaire de La Malbaie a fermé ses portes aux cours de l'hiver 2026;

ATTENDU QUE les cliniques vétérinaires les plus proches de la Municipalité se trouvent à plus de 50 km de celle-ci;

ATTENDU QUE pour permettre aux citoyennes et citoyens de consulter un vétérinaire pour leurs animaux de compagnie et ce, sans avoir à parcourir plus d'une centaine de kilomètres ou plus par visite;

ATTENDU QUE la Municipalité a rencontré la vétérinaire propriétaire de la Clinique vétérinaire mobile;

ATTENDU QUE la Municipalité peut offrir gratuitement un local afin que la vétérinaire puisse offrir les soins aux animaux de compagnie des citoyennes et citoyens de la Municipalité et des environs;

POUR CES MOTIFS sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la Dre Caroline Carrier, vétérinaire, afin qu'elle puisse s'installer dans la Municipalité pour offrir les soins nécessaires aux animaux de compagnie des citoyennes et citoyens.

c.c. : Dre Caroline Carrier, Clinique vétérinaire mobile.

Rés# 26-05-12 PREMIER VERSEMENT 60% CAMP DE JOUR

ATTENDU QUE la municipalité à d'octroyer le contrat de gestion du Camp de jour de la Municipalité pour l'année 2026 au Centre écologique de Port-au-saumon – Découverte Charlevoix pour un montant de 71 590,02 $, conformément à la résolution numéro **26-01-21** ;

ATTENDU QUE les modalités de paiement sont prévues à la clause 8.5 du contrat entre la Municipalité et Découverte Charlevoix (Camp);

ATTENDU QUE selon les modalités de paiement, une facture représentant la somme de 42 954,02 $ représentant 60% du total des coûts relatifs aux services offerts sera facturée à la Municipalité au cours de la deuxième semaine du mois de mai 2026;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Joannie Bouchard, et résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture du premier versement pour le montant de 42 954,02 $ au Centre écologique de Port-au-saumon – Découverte Charlevoix.

c.c. : madame Annick Gauthier, représentante de Découverte Charlevoix.

Rés# 26-05-13 ACTIVITÉS VENTE DE DÉBARRAS ET ENTREPRENEUR EN HERBE

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de tenir les activités « vente de débarras et entrepreneurs en herbe » le samedi 13 juin 2026, à la place Modesto-Zadra.

Rés # 26-05-14 OFFRE D'EMPLOI SAUVETEUR DE PLAGE

Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers de procéder à un appel de candidatures pour l'embauche d'un sauveteur-plage pour notre plage municipale.

Rés# 26-05-15 DÉMISSION DE LA COORDONNATRICE EN LOISIRS

Sur proposition de monsieur Nicolas Harvey, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la démission de madame Marie-Eve Bouchard à titre de coordonnatrice en loisirs. Sa dernière journée de travail sera le lundi 11 mai 2026.

Monsieur le maire, les conseillères et conseillers souhaitent le meilleur des succès à de madame Bouchard dans son nouveau travail.

Rés # 26-05-16 DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FRIL

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de déposer une demande d'aide financière au Fonds régional en infrastructures de loisirs (FRIL), pour acquérir de l'équipement de perfectionnement pour les jeunes pour jouer à la balle molle, soit : un filet protecteur, un ensemble receveur, un lance balle et un filet d'entraînement. La demande inclura également des bâtons de baseball ainsi que des balles pour permettre de jouer au Wiffle Ball. Le montant total de la demande de financement est de 1 000$. Si le financement est octroyé, il représentera 50% du montant total demandé.

Madame Sydgie Valcourt, agente de développement, est par la présente, autorisée à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 26-05-17 METTRE EN PLACE UNE SOLUTION PÉRENNE POUR L'ACCÈS INTERNET AU CAMPING MUNICIPAL

ATTENDU QU' en raison de sa situation géographique, le Camping municipal de Saint-Siméon ne bénéficie pas d'un accès internet terrestre par câble ou fibre optique performant;

ATTENDU QUE certains clients campeurs ou saisonniers souhaitent accéder à internet avec un débit plus élevé que celui actuellement offert et qui permet de visionner en continue du contenu - « streaming »;

ATTENDU QUE des solutions sont disponibles pour offrir un service internet adéquat aux clients qui désirent faire plus que de la réception de courriels sur leurs appareils mobiles ou fixes;

ATTENDU QUE les solutions disponibles requièrent un coût d'abonnement pour entreprise qui est significatif;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Martine Trembaly, et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater madame Chantal Lamarre, gestionnaire du camping municipal d'offrir les services suivants aux clients du camping pour la saison 2026 :

- service Internet gratuit inclus dans le coût de location d'un site sur le terrain du camping;
- service Internet payant facturé aux clients qui désirent profiter de ce service pendant leurs séjours.

Mesdames Chantal Lamarre, Gestionnaire du camping municipal, ou Josyanne Gauthier, Directrice générale/greffière-trésorière, sont par la présente, autorisées à signer tout document en rapport avec ladite demande.

Rés # 26-05-18 DONS, COTISATIONS ET/OU SUBVENTIONS

Sur proposition de monsieur Michel Kowalew, il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer les dons, cotisations ou subventions suivantes ;

9.1	Mains de l'Espoir de Charlevoix	200 $
9.2	Centre d'action bénévole de Charlevoix (1$ par citoyen)	1 200 $
9.3	École secondaire du Plateau – voyage d'une classe en adaptation scolaire	50 $
9.4	Club de radio amateur de Charlevoix – cotisation annuelle	75 $
9.5	Le Charlevoisien – offre numérique	3 000 $

CORRESPONDANCE :

RESSOURCES HUMAINES

- Candidatures pour un poste gestion de service à la clientèle et organisation d'événements.

Une période de questions réservée au public débute à 18h49 et prend fin à 18h57.

Rés # 26-05-19 FERMETURE DE LA SÉANCE

Sur proposition de monsieur Boris Saint-Jean Petterson, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance.

Il est 18h57.

Moi, Gilles Harvey, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature sur toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Gilles Harvey
Maire

Josyanne Gauthier
Directrice générale